



Commune mixte de Lajoux

Bureau Communal CH – 2718 Lajoux (JU)

Lajoux, le 19 juin 2019

AVIS A LA POPULATION

No 11/19

FERMETURE DU SECRETARIAT COMMUNAL

En raison des vacances annuelles du personnel, l'administration communale sera fermée du :

Lundi 22 juillet au vendredi 09 août 2019

Réouverture selon l'horaire habituel le lundi 13 août 2019

Durant cette période, vous pouvez, en cas d'urgence, vous adresser à Samuel Gerber, maire, par téléphone 079/459.41.05, par e-mail à mairie@lajoux.ch ou en son absence, à un membre du Conseil communal.

AVIS DE CONSTRUCTION

Requérant : Stanislas Brahier, Es Tennements 13, 2718 Lajoux

Projet : **Construction d'un affouragement couvert et d'une fosse à purin (430 m²) avec couverture caillebottis. L'art. 97 LAgr. Est applicable à ce projet**, sur la parcelle N° 129 sise au lieu-dit « Es Tennements » en zone agricole (ZA).

Genre : Matériaux : Béton et ossature bois
Façades : Bardage bois vertical, teinte brune
Toiture : Tôle ondulée thermolaquée, teinte brune

Dimensions :

Affouragement :	Longueur :	40.20 m	Largeur :	5.40 m
	Hauteur :	4 m	Hauteur totale :	4.30 m

Fosse à purin :	Longueur :	45 m	Largeur :	3.80 m
	Hauteur :	2.75 m	Hauteur totale :	2.75 m

Dépôt public de cette demande, avec plans, jusqu'au **18 juillet 2019**, au Secrétariat communal de et à 2718 Lajoux où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement (Date du timbre-poste faisant foi).

AVIS DE CONSTRUCTION

Requérant : Commune mixte de Lajoux, Route Principale 52, 2718 Lajoux

Projet : **Déconstruction des installations existantes et reconstruction de nouveaux ouvrages hydraulique et traitement + remplacement de la station naturelle d'épuration (SNEP) composée de 3 étangs de lagunage par une SNEP phragmifiltre, et revitalisation du ruisseau du Miéry de la SNEP jusqu'à l'étang des Beusses**, sur les parcelles N°440 et 456 sise au lieu-dit « Sous la Roche » en zone agricole (ZA).

Genre : Matériaux : Béton et ossature bois

Façades : Bardage bois, teinte naturelle

Toiture : Tôle métallique, teinte rouge

Dimensions :

Principales bâtiment :	Longueur :	17.88 m	Largeur :	6.36 m
	Hauteur :	4.85 m	Hauteur totale :	6 m

Déversoir d'orage :	Longueur :	6.60 m	Largeur :	4.20 m
	Hauteur :	2 m	Hauteur totale :	2 m

Siphon auto-amorçant :	Longueur :	4.90 m	Largeur :	3.85 m
	Hauteur :	1.25 m	Hauteur totale :	1.25 m

Chambre de dérivation :	Longueur :	2.90 m	Largeur :	1.60 m
	Hauteur :	0.15 m	Hauteur totale :	0.15 m

Dépôt public de cette demande, avec plans, jusqu'au **18 juillet 2019**, au Secrétariat communal de et à 2718 Lajoux où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement (Date du timbre-poste faisant foi).



AVIS DE CONSTRUCTION

Requérant : Jill & José Noirjean, Route de Péchillard 37, 2362 Montfaucon

Projet : **Transformation et assainissement énergétique du bâtiment N°99 : transformations int., changement chauffage, ouverture d'un velux et d'une porte-fenêtre, remplacement fenêtres, pose panneaux solaires en toiture, création d'une terrasse non couverte au Sud + construction d'un couvert à voiture en annexe et aménagement d'un accès jusqu'à la route communale (Est),** sur la parcelle N° 265 sise au lieu-dit « Fornet-Dessus » en zone centre (CA).

Genre : Matériaux : Ossature bois
Façades : Bardage bois, teinte brune
Toiture : Tuiles, teinte rouge

Dimensions principales : existantes

Couvert voitures : Longueur : 6 m Largeur : 6 m
Hauteur : 2.20 m Hauteur totale : 3.50 m

Dépôt public de cette demande, avec plans, jusqu'au **18 juillet 2019**, au Secrétariat communal de et à 2718 Lajoux où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement (Date du timbre-poste faisant foi).

SPECTACLE DU CIRQUE CHNOPF

Le cirque Chnopf se produira à quatre reprises sur la place de l'Ecole à Lajoux du 31 juillet au 04 août prochain.

MERCREDI 31 JUILLET À 16H30

VENDREDI 02 AOÛT À 19H30
SUIVI D'UN CONCERT À PARTIR DE 21H00

SAMEDI 03 AOÛT À 19H30

DIMANCHE 04 AOÛT À 16H30

Collecte à la fin du spectacle !
Invitation cordiale à tous !



INSCRIPTION A L'ASSURANCE CHOMAGE

Lors de la fermeture estivale du secrétariat communal, les personnes qui devraient s'inscrire au chômage durant la fermeture du secrétariat communal, sont invitées à la faire directement à l'ORP de Saignélégier au 032/420.47.30.

RAPPEL - ASSEMBLEE COMMUNALE EXTRAORDINAIRE

Mercredi **26 juin 2019**, à **20h00** à la cabane du football.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 18 décembre 2018
2. Ratifier un crédit de Fr. 660'000.- pour divers travaux au domaine du Bois Rebetez, comprenant d'une part, la somme de Fr. 410'000.- pour la transformation de l'appartement et, d'autre part, la somme de Fr. 250'000.- pour la mise en conformité du rural et la construction d'une nouvelle fosse à lisier, pour le compte du Syndicat intercommunal GLM.

Financement assuré par une contribution de l'exploitant du domaine (selon convention du 9 octobre 2018), des recettes courantes et le solde par un emprunt bancaire. Donner compétence au Conseil d'administration du Syndicat intercommunal GLM pour contracter l'emprunt nécessaire et le consolider à la fin des travaux.

3. Nominations de deux membres à la Commission d'école du cercle scolaire de La Courtine
4. Approbation du règlement scolaire du cercle scolaire de La Courtine.
5. Diverses communications du Conseil communal

Le Procès-verbal de l'Assemblée communale peut être consulté au secrétariat communal, sur le site internet « lajoux.ch » et au panneau d'affichage public.

Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressées par écrit au Secrétariat communal au plus tard 1 jour avant l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Le règlement mentionné sous point 4 est déposé publiquement à l'administration communale durant les délais légaux de 20 jours avant et 20 jours après l'Assemblée communale. Les éventuelles oppositions seront adressées durant le dépôt public dûment motivées et par écrit au secrétariat communal.